

ANNONCE DE LA CONFÉRENCE
Union Pour l'Etude De La Population Africaine (UEPA)
Huitième Conférence Sur La Population Africaine
Kampala, Ouganda
18 - 22 Novembre 2019

Thème : S'appuyer sur le potentiel de la population pour accélérer le développement durable en Afrique: 25 ans après le Caire et au-delà

En 1994, 179 gouvernements ont adopté le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui souligne les liens d'interdépendance et de renforcement mutuel entre population et développement. Le programme de la CIPD a été renforcé par d'autres conventions mondiales, notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui ont été adoptés lors du Sommet du Millénaire en 2000.

Dans l'ensemble, l'Afrique a fait des progrès considérables vers la réalisation de divers objectifs de développement depuis l'adoption des OMD. Certains des progrès importants réalisés comprennent la réduction des décès maternels, de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et des décès liés au VIH/sida, l'amélioration de la représentation des femmes dans les parlements nationaux, l'augmentation du taux de scolarisation au niveau primaire, la réduction des écarts entre filles et garçons en matière de scolarisation primaire, l'augmentation de l'accès à l'eau potable, la protection de millions de vies grâce à des investissements ciblés dans la lutte contre le paludisme, le sida et la tuberculose, entre autres. Ces réalisations soulignent le rôle important que l'engagement politique au niveau national, appuyé par des partenariats mondiaux, peut jouer dans la réalisation des objectifs de développement. Malgré les diverses améliorations qui ont été apportées, des défis considérables demeurent qu'il faut relever d'urgence. En effet, les progrès réalisés sont inégaux à l'échelle du continent ou à l'intérieur des pays, avec des disparités importantes entre et au sein des pays, entre les femmes et les hommes, entre les résidents ruraux et urbains, et entre les plus pauvres et les plus riches du continent. D'autres défis relatifs à l'environnement, aux maladies non transmissibles, aux conflits civils, etc. constituent des menaces importantes pour le développement de l'Afrique.

S'appuyant sur la dynamique créée par les OMD et cherchant à résoudre les problèmes qui subsistent encore, la communauté internationale a adopté en septembre 2015 l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses objectifs de développement durable (ODD), un programme ambitieux et transformatif visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions avant 2030. L'éradication de la pauvreté, y compris l'extrême pauvreté, est le plus grand défi mondial et une condition indispensable pour réaliser le développement durable dans ses trois dimensions - économique, sociale et environnementale.

En complément de l'Agenda 2030, l'Afrique a franchi une étape décisive en formulant et en adoptant en 2013 l'Agenda 2063: « *L'Afrique que nous voulons* », un cadre pour guider le

développement de l'Afrique dans les 50 prochaines années, visant à transformer le continent en une "Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène mondiale". L'Agenda 2063 présente un éventail large d'objectifs de développement qui devraient guider les actions des gouvernements, des partenaires internationaux du développement et de la société civile. Dans le même temps, la plupart des pays africains ont adopté des plans de développement global à long terme pour guider leur transformation socio-économique. Enfin, la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement, adoptée par 53 pays africains en 2013, fournit un cadre essentiel pour aborder les questions de population et de développement en Afrique. Son riche ensemble d'engagements peut simultanément soutenir les efforts de l'Afrique pour exploiter un dividende démographique, faire progresser les droits de l'homme et atteindre les objectifs de développement durable. La déclaration d'Addis-Abeba repose sur six piliers thématiques : Dignité et égalité ; Localisation et mobilité ; Santé ; Coopération internationale et partenariat ; Données et statistiques ; et Gouvernance.

Il est à noter que la dynamique démographique du continent, y compris la taille, la répartition et la composition de la population influera sur les perspectives de développement durable. Le défi qui reste à relever est la mise en œuvre effective de diverses politiques et actions pour assurer que la croissance démographique, la structure et la distribution de la population africaine ne sapent pas les efforts visant à réduire la pauvreté, assurer la sécurité alimentaire, préserver l'environnement et améliorer l'éducation, l'emploi et la santé tout en veillant à ce que les succès des OMD soient maintenus pour réaliser les ODD. Aujourd'hui, le taux élevé de dépendance des enfants en Afrique, résultant de la jeunesse de la population du continent (environ 41% de la population du continent avait moins de 15 ans en 2017) est largement reconnu comme un obstacle majeur à son développement socio-économique. Malgré des baisses significatives des taux de fécondité et de mortalité infanto-juvénile, les femmes continuent en moyenne d'avoir plus d'enfants qu'elles ne le souhaitent, et de nombreux enfants continuent de mourir avant leur cinquième anniversaire sur tout le continent, souvent à cause de maladies évitables. Comme souligné par la déclaration d'Addis-Abeba qui a réaffirmé l'engagement du continent à l'égard du Programme d'action de la CIPD au-delà de 2014, la voie vers le développement durable exige des changements politiques importants, y compris la mise en œuvre de politiques efficaces, par exemple, celles qui visent à aider les pays à réaliser le dividende démographique qui offre une opportunité incroyable pour une croissance économique accélérée. Déjà, les pays africains ont adopté le dividende démographique comme un accélérateur potentiel pour leur développement socio-économique durable et inclusif.

De plus, bien que le continent soit le moins urbanisé du monde, il s'urbanise rapidement, quoique de manière incontrôlée, et d'ici 2050, la majorité des Africains vivront dans des zones urbaines. Comme l'indique l'adoption d'un objectif autonome sur les villes et les zones urbaines dans l'Agenda 2030, l'urbanisation a été reconnue comme un moteur clé de la croissance économique et de la transformation socioéconomique, si elle est bien gérée. De toute évidence, des efforts importants seront nécessaires pour assurer que l'Afrique bénéficie de son urbanisation rapide.

Dans l'ensemble, il est évident qu'en dépit des progrès accomplis depuis l'adoption du programme d'action de la CIPD de 1994, des défis considérables subsistent et si les efforts ne sont pas déployés pour relever les divers défis, les progrès réalisés récemment dans la transformation du continent pourraient être anéantis.

La huitième Conférence africaine sur la population réunira des scientifiques de diverses disciplines, des décideurs, des praticiens, des organisations de la société civile, des organisations internationales, des donateurs et d'autres parties prenantes d'Afrique et du monde entier pour discuter des questions de population et de développement les plus urgentes auxquelles le continent est confronté et examiner également les possibilités et les meilleures pratiques qui peuvent être mises à profit pour le développement durable du continent. Vingt-cinq ans après la CIPD au Caire, cette conférence de l'UEPA offrira à toutes ces parties prenantes une plateforme opportune pour dialoguer et discuter de la façon dont l'Afrique peut exploiter sa dynamique démographique unique pour le développement durable, tout en proposant des solutions multidisciplinaires aux défis du développement de l'Afrique. Les discussions permettront de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qui a fonctionné entre l'adoption du programme d'action de la CIPD en 1994 et l'adoption des ODD en 2015 ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ? Trois éléments seront essentiels pour mesurer le succès de la conférence : la qualité des communications présentées, le niveau de participation et, en fin de compte, la contribution des délibérations de la conférence à la résolution des problèmes de développement de l'Afrique au cours de la prochaine décennie et au-delà.